

Les députés de la commission des budgets soutiennent l'aide d'1,8 million d'euros pour les travailleurs licenciés en Belgique

Les membres de la commission des budgets ont approuvé une aide européenne de 1.824.041 euros mercredi pour soutenir la réinsertion sur le marché du travail de 488 travailleurs licenciés par plusieurs fabricants de machines de construction en Wallonie. Environ 300 autres jeunes chômeurs devraient également en bénéficier. L'aide du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) doit encore être approuvée par le Parlement dans son ensemble et par le Conseil des ministres.

Les 488 employés ont été licenciés par plusieurs fabricants de machines de construction dans la province du Hainaut (Wallonie, Belgique): *Caterpillar Belgium*, *Carwall S.A.* (un des principaux fournisseurs de cabines pour *Caterpillar Belgium*) et *Doosan S.A.*

Selon les autorités belges, les événements qui ont donné lieu à ces licenciements sont le déclin des investissements publics et privés dans les infrastructures dans l'Union européenne et l'augmentation significative des prix de l'acier en Europe, provoquant de graves perturbations dans le commerce et la perte de compétitivité des usines européennes de machines de construction.

La Belgique a également inclus 300 jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEET ou *Not in Education, Employment or Training* en anglais) dans les plans. Les mesures, cofinancées par le FEM et le gouvernement belge, aideraient les travailleurs et les personnes entrant dans la catégorie NEET à trouver de nouveaux emplois en leur fournissant l'orientation et la formation professionnelles, des services de conseil à l'entrepreneuriat, des contributions à la création d'entreprises et une variété d'allocations.

L'impact de ces licenciements sur l'économie locale et régionale et sur l'emploi devrait être significatif. Selon la Commission européenne, l'ensemble du secteur de la fabrication a réduit sa production en Wallonie, avec 1.236 suppressions d'emplois en 2013 et 1.878 en 2014. La région du Hainaut est confrontée à une situation du marché du travail difficile avec un taux d'emploi inférieur à la moyenne nationale.

Le projet de résolution, par le rapporteur Victor Negrescu (S&D, RO) a été approuvé par 24 voix en faveur, 3 contre sans abstentions. Le vote en plénière est prévue pour le 23 juin, et le Conseil devrait approuver la demande d'aide le 20 juin.

Contexte

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) contribue à des ensembles de services sur mesure pour aider les travailleurs licenciés à retrouver un emploi. Son plafond annuel est de 150 millions d'euros.

Les travailleurs licenciés se voient offrir des mesures telles que le soutien à la création d'entreprises, l'aide à la recherche, l'orientation professionnelle et divers types de formations. Dans la plupart des cas, les autorités nationales ont déjà entrepris la mise en place de mesures et verront leurs frais remboursés par l'UE lorsque leurs demandes seront finalement approuvées.

En savoir plus

[Parcours législatif](#)

[Victor Negrescu \(S&D, RO\)](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

[Page internet du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation \(FEM\)](#)

[Revoir la réunion via la vidéo à la demande](#)


[Commission des budgets](#)


Contacts

Armin WISDORFF

Attaché de presse

 (+32) 2 28 40924 (BXL)

 (+33) 3 881 73780 (STR)

 +32 498 98 13 45

 [@EP_Budgets](#)

 armin.wisdorff@europarl.europa.eu
